

TRIODOS SICAV I

Société anonyme - Société d'investissement à capital variable, de droit luxembourgeois
Siège social : 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 119549
(La « SICAV »)

AVIS D'INFORMATION SUR LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS DE TRIODOS SICAV I

Luxembourg, le 30 novembre 2023

Sauf définition contraire dans les présentes, les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de Triodos SICAV I daté de septembre 2023 (le « Prospectus »).

Avis informatif sur les modifications apportées au Prospectus

Cher Actionnaire,

Nous vous informons par la présente que le Conseil d'administration de Triodos SICAV I a décidé d'apporter un certain nombre de modifications au Prospectus daté de septembre 2023, comme indiqué ci-dessous.

1. Modification des politiques d'investissement des compartiments de la SICAV : contribution à au moins l'une des 5 nouvelles transitions définies

À compter du 1^{er} janvier 2024, Triodos Investment Management passera de sept (7) thèmes de transition durable (alimentation et agriculture durables, ressources renouvelables, économie circulaire, mobilité et infrastructure durables, prospérité et santé des personnes, innovation durable, inclusion sociale et émancipation) à cinq (5) transitions durables (transition des ressources, transition énergétique, transition alimentaire, transition sociétale et transition du bien-être).

À la suite de ce changement, les compartiments de la SICAV (collectivement dénommés « fonds » **au pluriel**, individuellement dénommés « fonds » **au singulier**), investiront principalement dans des actifs qui contribuent à au moins l'un des cinq (5) nouveaux thèmes de transition, au lieu des sept (7) thèmes de transition actuels. La stratégie d'investissement des fonds reste inchangée, chaque investissement (potentiel) est donc évalué en profondeur pour déterminer s'il correspond à l'un des thèmes de transition Triodos. Les investissements du portefeuille d'investissement actuel seront reclassés selon les cinq nouveaux thèmes de transitions, en fonction des produits et/ou services proposés.

Les politiques d'investissement des fonds présentées dans la section « Description du Fonds » du Prospectus et les Annexes relatives à la durabilité des fonds ont été modifiées en conséquence.

En cas de désaccord avec les modifications apportées, les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais, pendant un mois à compter de la date du présent avis.

2. Modification de la contribution aux objectifs environnementaux tels que définis à l'article 9 de la taxonomie de l'UE

Après la finalisation des quatre objectifs environnementaux restants de la taxonomie, la contribution des fonds à chacun des objectifs environnementaux de la taxonomie a été évaluée en profondeur. Les thèmes de transition de Triodos, qui sont utilisés pour la sélection positive des investissements, englobent plus d'activités économiques contribuant aux objectifs environnementaux que celles actuellement répertoriées par la taxonomie de l'UE. La contribution des fonds aux objectifs environnementaux de la Taxonomie devrait augmenter à mesure de l'ajout de nouvelles activités économiques à la Taxonomie. Toutefois, il a été conclu que les données actuellement disponibles ne suffisent pas à prouver que les fonds contribuent activement à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique. La contribution à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique a donc été supprimée.

Les Annexes relatives à la durabilité des fonds ont été modifiées en conséquence.

3. Modification des pourcentages minimaux d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE

L'augmentation des données disponibles concernant les sociétés aux portefeuilles des fonds a entraîné la révision de l'engagement de chaque fonds pour refléter le fait que les fonds investissent un pourcentage minimum plus élevé dans des placements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE :

- Triodos Global Equities Impact Fund : de 4 à 5 %
- Triodos Euro Bond Impact Fund : de 1 à 5 %
- Triodos Sterling Bond Impact Fund : de 3 à 5 %*
- Triodos Impact Mixed Fund – Defensive : de 1 à 4 %
- Triodos Impact Mixed Fund – Neutral : de 2 à 4 %
- Triodos Impact Mixed Fund – Offensive : de 3 à 5 %
- Triodos Pioneer Impact Fund : de 6 à 12 %
- Triodos Future Generations Fund : de 1 à 2 %

*Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique

Cette modification est réputée mieux refléter la composition réelle des portefeuilles des fonds.

Les Annexes relatives à la durabilité des fonds ont été modifiées en conséquence.

4. Clarification de l'exposition de la SICAV aux actifs, techniques et transactions autorisés

Afin de faciliter la compréhension par les actionnaires de l'exposition d'un fonds ou de la SICAV aux actifs, techniques ou transactions, il est précisé que l'exposition d'un fonds ou de la SICAV (selon le cas) aux actifs dépend de ses actifs nets. L'exposition maximale totale d'un fonds ou de la SICAV (selon le cas) aux parts d'OPCVM ou d'autres OPC est de 10 % des actifs nets (y compris les parts d'OPCVM ou d'autres OPC liés à la SICAV et les actions d'autres fonds de la SICAV).

Le tableau présentant les actifs, techniques et transactions autorisés de la SICAV de la section « Pouvoirs et restrictions généraux d'investissement » du Prospectus a été modifié en conséquence.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées : « *Les investissements dans des parts d'OPCVM ou d'autres OPC non liés à la SICAV doivent être limités par des documents constitutifs à moins de 10 % **de l'actif net d'un fonds** dans d'autres OPCVM ou d'autres OPC **(y compris les parts d'OPCVM et d'autres OPC visées aux lignes 5 et 6)** ».*

Le reste du tableau reste inchangé.

5. Divers

- Les Annexes relatives à la durabilité des fonds ont été mises à jour afin de supprimer les mentions obsolètes de la finalisation des quatre objectifs environnementaux de la taxonomie restant après la finalisation desdits objectifs.
- La description des fonctions du dépositaire à la section « Dépositaire et agent administratif central » du Prospectus a été mise à jour.
- La description des fonctions des administrateurs de la Société de gestion dans la section « Société de gestion » du Prospectus a été révisée à la suite de la mise à jour de l'organigramme de la Société de gestion, et la description des fonctions de M. Smakman (un

administrateur du Conseil d'administration) a été également révisée à jour pour refléter son nouveau poste.

- Un certain nombre de modifications, clarifications et mises à jour (telles que les mises à jour des numéros de page, des références de page et des liens vers des sites Web) ont été incluses dans le Prospectus, y compris dans les Annexes sur la durabilité, afin d'assurer la cohérence et l'exactitude de la terminologie et des descriptions utilisées dans le Prospectus, y compris dans les Annexes relatives à la durabilité.

Toutes les modifications ci-dessus prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2024 et seront reflétées dans une version révisée du Prospectus datée de janvier 2024.

La version révisée du Prospectus datée de septembre 2023 sera disponible en temps voulu au siège social de la SICAV ou auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter le service client, par téléphone : +31 30 694 2400, ou par e-mail : TriodosIM@triodos.com ou auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles.

Les informations concernant la SICAV dont les « documents d'informations clés » en français et en néerlandais, le prospectus et les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles sur www.triodos.be. Ils peuvent également être obtenus gratuitement auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles ou sur demande téléphonique au 02 548 28 52.

La valeur nette d'inventaire est publiée dans De Tijd, L'Echo et La Libre.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Cordialement,

TRIODOS SICAV I

Le Conseil d'administration